

**Vœu d'urgence déposé par Sylvain Indjic et les élu.es du groupe Génération.s
soutenu par les élu.e.s du groupe écologiste de Paris 20^e
au Conseil d'arrondissement du 3 novembre 2021**

Relatif à l'élaboration du PLU bioclimatique dans le 20^e arrondissement

Depuis un an, la Ville de Paris a entamé l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme. Il est l'outil indispensable pour préparer notre Ville au dérèglement climatique.

Le dernier rapport du GIEC, les différentes communications de l'ONU, notamment dans l'actualité de la COP26, confirment que la décennie à venir est cruciale pour maintenir un scénario optimiste.

Les changements nécessaires dans nos modes d'habiter la Ville vont être importants. Pour respecter le plan climat, nous devons construire en réduisant drastiquement le béton et en utilisant les matériaux biosourcés, créer des trames bleu et verte, enlever le bitume pour retrouver de la pleine terre, faire de la place à la nature en ville. Les constructions passées, tout en respectant une logique patrimoniale, devront participer à l'effort de réduction de consommation d'énergie grâce à des rénovations.

Notre arrondissement est symbolique du virage écologique à prendre.

D'abord par les projets des Portes, pour créer une couture avec nos voisins de la Seine-Saint-Denis, réduire les nuisances sonores et de pollution liées au périphérique, créer une ville à l'échelle du quart d'heure dans les quartiers les plus populaires du 20^e. Cela veut dire rénover les logements, penser les commerces, retrouver la vocation de la ceinture verte en terme d'îlot de fraîcheur, de lieu pour se promener dans la nature, de lieu pour pratiquer du sport. Cela veut dire penser des équipements dans un quartier du 20^e moins pourvu en services publics. La réflexion entamée autour de l'école comme capitale du quart d'heure peut être inspirante pour organiser la ville, les sociabilités, les solidarités.

Ensuite par son potentiel en îlots de fraîcheur, en ces nouveaux commons que pourraient représenter les cœurs d'îlots. Lieux pour protéger ou développer la pleine terre, la nature, ils peuvent être aussi des lieux où se retrouvent les habitant.es pour flâner, échanger, partager des pratiques par exemple en jardinant ensemble.

Enfin par la préservation de l'avenir en repérant de façon très fine, parcelle par parcelle, les opportunités pour les générations futures d'adapter la ville à leurs modes de vie et aux nouvelles pratiques notamment sociales et culturelles. Ça peut être dans 2 ans, dans 10 ans, dans 20 ans. Protégées au PLU, par exemple avec plusieurs destinations pour laisser à celles et ceux qui décideront dans le futur toute l'opportunité de choisir, ces parcelles sont le compromis trouvé par les habitant.es pour décider de l'avenir de leur territoire.

Ces transformations sont si importantes qu'elles ne peuvent se faire que si elles sont partagées, débattues, discutées, voir même parfois disputées. Nous souhaitons impliquer les habitant.es dans le processus d'élaboration du futur PLU bioclimatique pleinement. Pour cela, nous savons qu'il faut mobiliser tous les moyens. Ceux prévus par l'hôtel de Ville ne suffiront pas. Dans la mandature de la proximité, la démocratie d'implication se joue dans le quotidien. Elle demande du temps, de l'énergie, des moyens humains et financiers. Mais elle est la seule voie pour un plan partagé. Une Ville en commun.

C'est pourquoi, sur proposition de Sylvain Indjic et des élu.es Génération.s, le Conseil du 20^e arrondissement émet le vœu que :

- **La Mairie du 20^e, en cohérence avec la démarche initiée à l'échelle parisienne, entame une démarche innovante et proactive pour impliquer les habitant.es dans l'élaboration du PLU.**
- **Pour cela, que la Mairie mobilise les moyens humains et financiers dès le mois de novembre 2021 pour accompagner les conseils de quartier, transformés en forum urbain, pour être formés, concertés sur le PADD, les OAP et le repérage de parcelles.**
- **Que la mairie du 20^e mobilise les moyens humains et matériels pour organiser des marches par micros quartiers à l'échelle de la Ville du quart d'heure, communiquées largement par affichage et courriers aux habitant.es ; pour organiser des tables de quartier dans les différents lieux de**

sociabilité de notre arrondissement ; pour avoir une action spécifique en direction de celles et ceux qui parfois participent moins aux concertations en ligne ou en réunions plus classiques, et notamment les jeunes.

- **Que l'ensemble des élu.e.s soient mobilisé.es pour repérer et aider au repérage des parcelles dans les 6 prochains mois.**